PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 18 mars 2014 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes BRUNELLE, Caroline, DIRECTRICE
CHOQUET, Eve-Line, ENSEIGNANTE
FORTIN, Véronique, PARENT
GIARD, Myriam, TECHNICIENNE EN EDUCATION SPECIALISEE
LABELLE, Geneviève, PARENT
LAMARRE, Julie, PARENT
MARCOTTE, Nancy, ENSEIGNANTE
ROUX, Josée, ENSEIGNANTE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
ST-CHARLES, Véronique, PARENT
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

MM. CHAGNON, Steve, PARENT
DUBÉ, Sébastien, PARENT
LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Sébastien Dubé ouvre la séance.

1.2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Ajout :

3.6. Démission pour cause de déménagement

Changements :

- Le point 4.2. devient le point 3.5.
- Le point 4.2. devient : Code de vie et règles de vie

CE-13/14-42 IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lamarre

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

Adopté

1.3. Revue et suivi du procès-verbal de la séance du 11 février 2014

Mme Carole Thiffeault fait un retour sur l'Opération Tournesol. Il a été impossible pour elle d'obtenir des trousses ; rien n'est donc fait pour Opération Enfant Soleil, du moins pour l'instant.

1.4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2014**

CE-13/14-43 IL EST PROPOSÉ par madame Josée Roux

Que le procès-verbal soit accepté tel que proposé.

Adopté

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun sujet.

3. AFFAIRES NOUVELLES

3.1. Campagne de financement

Madame Caroline Brunelle parle du fait que, bien que le CÉ ait mandaté l'OPP de trouver des moyens de financement, le CÉ doit rendre compte des moments où il est sollicité. La Fromagerie Chaput de Châteauguay a envoyé un assortiment de fromage et de pain. Aussi, le commissaire a parlé à Mme Brunelle d'une école de St-Roch qui a organisé une soirée d'humour, ce qui lui a permis de faire 5 000.00 $ de profit. Mme Virginie Roy rappelle cependant que l'école a misé sur une campagne de financement, la marche 1-2-3 et que la vente de fromage a été rejetée pour une question de logistique.

3.2. Examens du Ministère

Mme Caroline Brunelle rappelle que toute absence aux examens du Ministère, qui sont des épreuves uniques, entraîne la note zéro, sauf dans les circonstances suivantes : maladie attestée par un billet de médecin, convocation au tribunal, participation à une délégation d'envergure, mortalité attestée par un billet du salon funéraire. Mme Véronique Fortin demande si on connaît les dates à l'avance, ce à quoi répond Mme Brunelle, qu'il y aura une lettre qui sera envoyée aux parents. Mme Julie Lamarre demande pour sa part ce qui arrive si un élève se casse un bras et ne peut écrire. Mme Nancy Marcotte évoque une situation passée, où un ordinateur portable a été utilisé par l'élève. Mme Brunelle clôt ce point en rappelant que les examens du Ministère ont lieu en 4e et 6e année. Elle spécifie enfin que les élèves de 2e année passent une épreuve commune à toute la commission scolaire.

3.3. Défi Pierre Lavoie

Suite à une demande de la municipalité, Mme Caroline Brunelle s'adresse à M. Gilles Lamoureux, plus particulièrement, pour lui annoncer que l'école a accepté de participer au Défi Pierre Lavoie. La ville de Verchères a été retenue pour recevoir les jeunes du grand tour et un prix de 5 000.00 $ sera remis à l'école de l'une des quatre villes retenues pour sa participation aux cubes énergie. Cette participation aux cubes énergie permettra de publiciser la journée du dimanche 25 mai, journée du passage du grand tour.

3.4. **Projet Chants de Vielles (suite)**

Mme Caroline Brunelle parle du fait que les gens du projet Chant de Vielles ont rencontré les enfants pour leur expliquer le photomaton. Les familles seront invitées à venir chanter dans le photomaton le 8 avril prochain. La boîte sera placée dans l'entrée de l'école. Mme Véronique Fortin fait remarquer que la feuille distribuée par les gens du projet présente la possibilité de gagner des laissez-passer, élément qui ne devait pas apparaître sur la documentation distribuée aux enfants. Mme Caroline Brunelle va vérifier ces détails.

3.5. **Grille-matière 2014-2015**

Mme Caroline Brunelle présente la grille-matière. Le nombre d'heures enseignées est prescrit par la loi et certaines matières sont intégrées aux autres. Tout ce qui se trouve dans la grille correspond à ce qui s'y trouvait l'an passé. Elle explique que la différence entre 25 heures et 22 heures 30, c'est la marge de manœuvre pour des activités comme la bibliothèque ou la récupération. Cependant, cette marge de manœuvre doit dorénavant être intégrée aux heures enseignées. Le CEE les ajoutera en mathématique et en lecture. Cette proposition de grille-matière devra donc être adoptée ultérieurement par courriel.

3.6. **Démission pour cause de déménagement**

Mme Véronique St-Charles annonce qu'elle ne pourra pas terminer son mandat, puisqu'elle déménage en juillet.

4. ADOPTION - APPROBATION

4.1. **Élections 7 avril 2014 et service de garde**

Mme Caroline Brunelle présente le canevas de la lettre qui sera envoyée aux parents pour présenter les modifications au calendrier scolaire suite à la tempête du 13 mars dernier et à l'annonce des élections provinciales. Pour la journée du 7 avril, le CÉ doit choisir entre 3 options : 1) que le service de garde soit ouvert de 6 h 45 à 16 h, 2) qu'il soit fermé ou 3) qu'il soit ouvert selon l'horaire régulier. Tous s'entendent pour dire que la première option est la meilleure.

CE-13/14-44 IL EST PROPOSÉ par les membres du conseil

Que l'option 1 soit adoptée telle que présentée.

Adopté

Tous s'entendent aussi pour dire qu'il faut simplifier le libellé de la lettre afin de rendre plus claire l'information au sujet des journées d'école et des journées pédagogiques.

4.2. **Code de vie et règles de vie**

Mme Caroline Brunelle présente le code de vie qui doit être adopté chaque année. Les avis sur le code utilisé depuis l'an passé sont positifs ; il est simple et convivial. Par contre, le nombre de blocs était un peu lourd à gérer ; les enseignants(es) recommandent de passer de 6 blocs à 5. M. Sébastien Dubé se demande si les parents ne devraient pas voir le code de vie plus souvent et si une rétroaction positive ne serait pas aussi souhaitable. En tant que partenaires de l'école dans la réussite des enfants, il serait normal, selon lui, que les parents reçoivent des informations au sujet de leurs enfants. Plusieurs parents abondent dans sa direction, alors que les enseignants(es) évoquent la charge de travail qui risquerait de s'alourdir rapidement. Mme Virginie Roy rappelle d'ailleurs que tous les parents ne sont pas aussi impliqués que ceux présents au CÉ. Mme Carole Thiffeault évoque « la vie privée » de l'enfant à l'école et sa réticence à punir l'enfant à la fois à l'école et à la maison. Mme Brunelle ramène la discussion au code de vie ; est-ce que la solution ne serait pas de l'envoyer plus souvent à la maison ? M. Sébastien Dubé pense qu'il serait souhaitable que le code de vie soit envoyé toutes les semaines. Cette suggestion sera présentée aux enseignants(es) par Mme Brunelle en assemblée générale, la semaine prochaine.

CE-13/14-45 IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Lamarre

Que le code de vie soit adopté tel que présenté.

Adopté

4.3. **Concerts de juin**

Mme Caroline Brunelle parle des concerts de musique prévus en juin. Le scénario du soir a été évoqué, mais la logistique était trop complexe, ce qui fait qu'une dérogation à l'horaire est nécessaire pour que les concerts puissent avoir lieu durant les heures de classe. Il serait aussi intéressant que des parents puissent filmer.

CE-13/14-46 IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que la dérogation soit approuvée telle que demandée.

Adopté

4.4. **Projet pour contrer l'intimidation**

Mme Caroline Brunelle présente le projet « *Valorisons notre cour d'école* ». Suite au sondage mené une première fois auprès des élèves plus vieux, il est apparu que les endroits isolés dans la cour d'école étaient perçus comme étant moins sécuritaires. La classe de Nadia Trudeau en 6e année a donc élaboré le projet qui se déroulera sur une semaine et pour lequel une approbation est nécessaire à cause du temps demandé aux élèves impliqués. Mme Julie Lamarre se demande qui jugera les élèves « qui ne méritent vraiment pas » d'écusson, ce à quoi répond Mme Brunelle en rappelant que les membres du comité intimidation seront sur la cour d'école au moment de l'activité.

Pour sa part, Mme Véronique St-Charles suggère de libérer les élèves de 6e année pour la journée des écussons afin que les élèves du préscolaire puissent participer. Mme Josée Roux souligne qu'il faudrait cependant une certaine préparation. Mme Brunelle amènera ce point en assemblée générale.

CE-13/14-47 IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Marcotte

Que le projet soit accepté tel que proposé.

Adopté

4.5. **Critères de sélection d'une direction d'école**

M. Sébastien Dubé enverra par courriel un document sur les compétences requises par la direction d'une école. À partir des suggestions des membres du CÉ, il élaborera une synthèse qui devra être approuvée par courriel. Mme Caroline Brunelle explique qu'il y a engagement en fonction d'un mandat, lequel mandat est défini, entre autres, à partir de la description du milieu.

4.6. **Projet culture à l'école**

Mme Caroline Brunelle présente les différentes étapes du projet à l'aide du tableau « *Culture à l'école* ». Une approbation est nécessaire, puisqu'il y aura dérogation à l'horaire régulier.

CE-13/14-48 IL EST PROPOSÉ par madame Carole Thiffeault

Que le projet soit accepté tel que proposé.

Adopté

5. PAROLE À LA DIRECTION

Mme Caroline Brunelle félicite M. Sébastien Dubé, bénévole de l'année.

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Mme Nancy Marcotte parle brièvement des activités des équipes de volley-ball. Une des équipes participera au tournoi des champions de la commission scolaire ; les deux équipes participeront aux championnats régionaux à Saint-Lambert. Le championnat provincial aura lieu fin avril : 13 enfants accompagnés (12 familles) iront à Québec.

7. PAROLE À LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

Aucun sujet.

8. SUJETS DIVERS

Aucun sujet.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-13/14-49 IL EST PROPOSÉ par madame Josée Roux

Que la présente assemblée soit levée.

Adopté

Président

Direction d'école